Travailler à la **Police Fédérale** ou à la **Police Locale**

Cadre opérationnel

jobpol.be
la police engage

CONTENU

Contenu 2

1. Introduction 4

2. Cadre opérationnel 6

3. La Police Fédérale 14

4. La Police Locale 26

5. Conditions d’admission 32

6. Les épreuves de sélection 34

7. Formations 40

8. Centres de formation 42

9. FAQ 44

Prises de contact 46

1. Introduction

Vous voulez travailler au sein du cadre opérationnel ?

Nous sommes heureux d'apprendre que vous désirez devenir notre collègue. Travailler en équipe pour rendre la société **d'aujourd'hui et de demain** plus sûre, voici notre **mission principale** à la Police Intégrée. Les personnes y jouent un rôle central. Nous nous faisons un plaisir de vous apprendre à connaître notre organisation et les différents grades du cadre opérationnel afin que vous puissiez prendre une décision éclairée.

Notre structure comprend deux niveaux : la Police Fédérale et la Police Locale. Les **valeurs principales** de notre organisation sont l'intégrité, le respect et la capacité à agir avec ouverture d'esprit. Nous sommes les gardiens des libertés et des droits individuels et nous contrôlons le respect des règles.

Vous aussi, vous voulez faire la différence et bâtir une carrière intéressante ? À la police, vous pouvez trouver un travail avec de **la variété, des opportunités d'évolution et un intérêt social**.

Dans cette brochure, vous découvrirez les offres d'emploi de la Police Intégrée pour le cadre opérationnel (et elles sont nombreuses) et saurez comment officiellement nous rejoindre. Le « nous » inclut un grand groupe de collègues motivés avec l'esprit d'équipe ayant des origines, des compétences et des expériences différentes. Découvrez sans attendre les conditions d'admission et les épreuves de sélection que vous devez réussir pour prétendre à un poste au sein de la Police Intégrée et ensuite commencer **la formation rémunérée**. Depuis septembre 2021, notre procédure de sélection a d'ailleurs fait peau neuve. Nous nous faisons un plaisir de vous en parler plus en détail.

Bienvenue !

2. Cadre opérationnel

Le bleu témoigne de l'assurance, de la liberté et de la confiance. Le bleu est (et ce n'est pas un hasard) la couleur principale de l'uniforme que tout le monde connaît et que la plupart des collaborateurs opérationnels de la police portent au quotidien. Certains fonctionnaires de police ne portent pas toujours l'uniforme à proprement parler, comme un inspecteur principal avec spécialisation particulière.

Nous vous présentons brièvement les grades du cadre opérationnel. Vous pouvez à la fois travailler à la Police Locale et à la Police Fédérale via différents grades.

Travailler au sein du cadre opérationnel, c'est possible pour différents grades.

Cadre des agents

- **Agent de police**

Aucun diplôme requis

- **Agent de sécurisation**

Aucun diplôme requis

Cadre de base

- **Inspecteur**

Diplôme requis : 6 ans d'enseignement secondaire à temps plein réussis (professionnel, technique ou général) ou équivalent

Cadre moyen

- **Inspecteur principal**

Seulement par mobilité interne

- **Inspecteur principal avec spécialisation particulière**

Diplôme requis : bachelier ou équivalent dans des domaines spécifiques (ICT, finance, domaines techniques et scientifiques et sciences psychosociales...)

Cadre officier

- **Commissaire**

Diplôme requis : master ou équivalent

- **Commissaire divisionnaire**

Seulement par mobilité interne

Quand postuler ?

Nous recrutons toute l'année pour les grades d'inspecteur et d'inspecteur principal avec spécialisation particulière dans les domaines Ecofin et ICT. Pour les autres grades, nous recrutons de façon ponctuelle. Toutes nos offres d'emplois sont publiées sur **jobpol.be**. Il n'est pas possible de postuler de manière spontanée à la police.

Un travail pour la vie

La Police Intégrée offre une sécurité d'emploi et un travail pour la vie. Cela ne veut naturellement pas dire que vous devrez occuper la même fonction pendant toute votre carrière. Vous pouvez changer de fonction grâce à notre politique de mobilité interne. Les opportunités de promotion sont nombreuses. Débuter comme agent et évoluer pour devenir commissaire ? C'est possible ! Nous organisons tous les ans des épreuves de sélection via la mobilité interne.

Nouvelle procédure de sélection

Nous recrutons tous les ans quelque 3000 nouveaux collègues. Nous sommes convaincus de l'importance d'avoir la bonne personne au bon endroit et pour cette raison, nous soumettons chaque candidat à une procédure de sélection approfondie. Au terme de la réussite de cette sélection, vous serez versé dans une réserve de recrutement. Vous devrez alors postuler pour être engagé par une zone de police ou un service fédéral afin de débuter votre formation à l'académie de police.

Cadre des agents

Agent de police

Les tâches qui incombent aux agents de police ?
Avec vos collègues, vous êtes responsable du renforcement de **la sécurité routière** dans l'une **des zones de police**. Vous établissez des constats en cas d'accident, vous régulez la circulation et surveillez la route. Vous vérifiez également que les règlements locaux soient respectés et aidez les fonctionnaires de police en cas de besoin, comme pour la fouille de personnes. En tant qu'agent de police, vous travaillez dans une zone locale délimitée.

Cadre des agents de sécurisation

Agent de sécurisation

Le transfert de prisonniers, la gestion négociée de l'espace public et la sécurisation des principales infrastructures en Belgique : en tant qu'agent de sécurisation, vous ne manquez pas de travail. **Le respect et l'engagement** sont essentiels pour cette mission. Le dialogue l'emporte toujours sur la violence. Ceux qui parviennent à raisonner de manière critique ont un avantage.

Cadre de base

Inspecteur

En tant qu'inspecteur, vous assurez une fonction de police de première ligne et orientée vers la communauté. Qu'est-ce que cela signifie exactement ? Vous rejoindrez une équipe qui se met toujours au service de la société. Les inspecteurs aident les citoyens et recherchent des solutions aux problèmes du quotidien. En résumé, les inspecteurs représentent aujourd'hui et demain **le cœur de la police**.

Cadre moyen

Inspecteur principal

Des leaders nés, voilà comment nous pourrions décrire nos inspecteurs principaux. Ils prennent en main des projets et **dirigent des petites équipes** d'inspecteurs et d'agents. Il est possible d'évoluer en interne pour devenir inspecteur principal si vous avez par exemple commencé en tant qu'inspecteur.

Inspecteur principal avec spécialisation particulière

Nous recrutons également sur base d'un diplôme de bachelier dans certaines matières spécifiques. Dans ce cas, vous devenez un inspecteur principal avec spécialisation particulière, par exemple EcoFin, Labo ou ICT. Quelle sera donc votre spécialité ?

Cadre officier

Commissaire

Nous désignons aussi parfois nos commissaires comme étant **les managers de la police**. Et ce n'est pas un hasard quand on voit le nombre considérable de tâches qu'ils effectuent ! Ils dirigent et encadrent des équipes, structurent des informations importantes, développent des plans d'action et les mettent ensuite en pratique. Vous avez envie d'un poste de dirigeant varié ? Vous pouvez non seulement y parvenir avec n'importe quel diplôme de master, mais vous pouvez aussi gravir les échelons après avoir réussi l'examen de promotion en interne.

Commissaire divisionnaire

Les commissaires divisionnaires sont une source **d'inspiration pour leurs équipes** et font en sorte que celles-ci donnent tous les jours le meilleur d'elles-mêmes. Ils discutent également avec les autorités nationales, régionales et fédérales. Un commissaire divisionnaire assume une responsabilité importante. Après avoir été commissaire pendant sept ans, vous pouvez évoluer pour devenir commissaire divisionnaire. Vous devez toutefois avoir eu un parcours spécifique et suivre une formation.

Des muscles et des épaules larges ? **La garde du corps Marie** brise tous les clichés à propos de son travail.

Marie, de la Direction de la protection (DAP), est extrêmement polyvalente. Elle est garde du corps et assure aussi la sécurité des transports de fonds. Mais ne vous attendez pas à rencontrer un garde du corps classique avec des épaules larges : Marie passe presque inaperçue à côté des nombreux VIP qu'elle accompagne. Et elle trouve que c'est une bonne chose. Elle brise tous les clichés sur son travail et n'hésite pas à souligner la polyvalence de celui-ci. Faites connaissance avec Marie à travers quatre citations.

Les VIP sont les plus imprévisibles

À la DAP, nous sommes en charge de la protection des personnes et des biens. Nous assurons la sécurité des VIP, des transports de fonds et du transfert de détenus. Notre travail est stimulant, mais **pas dangereux**, je ne me suis encore jamais retrouvée dans une situation dangereuse. Nous préparons notre mission minutieusement pour éviter tout problème. À tout moment, nous savons où sont les extincteurs et les défibrillateurs (DAE), où se trouvent les hôpitaux les plus proches… Et une équipe vérifie la sécurité du lieu avant notre arrivée avec les VIP. Ceux-ci sont finalement l'élément le plus imprévisible de notre travail. Si le programme change, nous devons savoir nous adapter rapidement.

Plus nous sommes discrets, plus notre travail est bien fait

En tant que garde du corps, il ne faut pas spécialement être une armoire à glace. Plus nous sommes discrets, plus notre travail est bien fait. Nous accompagnons les VIP dans leur vie quotidienne et sommes également présents dans le supermarché ou aux endroits où leurs enfants exercent leur passe-temps. Il vaut alors mieux se **fondre dans la masse** ; les VIP n'apprécient pas que vous attiriez l'attention. Un des ambassadeurs que j'escortais racontait à tout le monde que j'étais sa petite-fille. Personne n'a jamais su qu'un membre de la police était à ses côtés.

Le plus stimulant ? Il n'y a pas de routine

La flexibilité est essentielle dans mon travail. Au début de la journée, nous ne savons jamais à quelle heure nous allons rentrer à la maison. Je suis maman et j'ai heureusement un entourage sur lequel je peux compter et un partenaire qui peut assurer mes arrières étant donné que mon horaire change en permanence. Si le VIP veut encore aller au restaurant le soir, je rentre parfois après minuit à la maison. Il est donc impossible de développer une routine, et c'est ce que je trouve de plus stimulant. La routine ne parvient même pas à s'installer dans mes tâches quotidiennes au travail. Vous restez parfois au même endroit pendant des heures, mais vous devez en permanence rester attentif.

Nous avons besoin de plus de femmes

En tant que femme, il est plus facile d'accompagner **une femme VIP** dans sa vie privée, par exemple pour aller faire du shopping. Il est aussi parfois préférable d'avoir une femme dans l'équipe pour le travail préparatoire. Récemment, un VIP étranger a pris peur lorsqu'il a découvert que j'allais l'escorter. Il a avoué n'avoir jamais eu un garde du corps féminin. Il m'a ensuite remerciée pour mon bon travail. Ce sont des petits détails, mais ceux-ci m'apportent précisément beaucoup de satisfaction.

3. La Police Fédérale

La Police Fédérale

Vous connaissez probablement la cellule des personnes disparues. Et peut-être avez-vous déjà vu dans les médias des chiens renifleurs en pleine action ? Eh bien, ils font partie de la Police Fédérale. Nous effectuons des missions dans **des domaines spécialisés** et intervenons si le niveau local est dépassé par une mission spécifique.

Nous sommes une grande famille divisée en différentes entités et différents services. Nous faisons tous partie de l'une des trois directions générales et du Commissariat général.

Commissariat général (CG)

Le Commissariat général est à la tête de la Police Fédérale et compte plusieurs services qui dépendent directement du commissaire général. **La vision et la stratégie** sont des éléments prépondérants. Nous interprétons et exécutons minutieusement les décisions et les recommandations du comité de direction et des autorités externes.

Nous offrons également **l'assistance et l'expertise** nécessaires en vue de prendre/d'appliquer des décisions de politique et des actions étayées. Nous accordons beaucoup d'importance au fonctionnement optimal de la Police Fédérale et à la collaboration aisée avec la Police Locale et les partenaires. Au Commissariat général, nous restons aussi toujours attentifs à **la sécurité (des informations), à la protection de la vie privée, à l'intégrité et à l'innovation** ; pour l'organisation et la population.

Le Commissariat général compte trois directions centrales et treize directions de coordination et d'appui déconcentrées.

Trois directions centrales

Au sein des trois directions centrales, nous assurons respectivement :

- Le développement, la gestion et la coordination de **la coopération policière internationale (CGI)** pour la Police Intégrée.
- **La communication (CGC)**, comme le contact avec la presse et le community management sur les réseaux sociaux pour la Police Fédérale. Nous assurons aussi **la communication interne sur** l'actualité et le fonctionnement de la police pour les collaborateurs de la Police Fédérale, et par extension de la Police Intégrée.
- **La prévention et la protection au travail (CGWB)**. Nous veillons ainsi au **bien-être** des travailleurs de la Police Fédérale.

Treize Directions de coordination et d'appui déconcentrées (DCA)

Nos Directions de coordination et d'appui déconcentrées exercent **une fonction charnière et de coordination** par arrondissement judiciaire. Elles s'occupent notamment de l'approche des phénomènes de sécurité, de l'assistance opérationnelle des services de police (par exemple par le biais du déploiement du corps d'intervention), de l'organisation du flux d'informations administratif, de la collaboration entre les zones de police et du fonctionnement du service d'information et de communication de l'arrondissement (SICAD).

Au sein du SICAD, nous répondons aux **appels d'urgence**, nous envoyons les équipes d'intervention et transmettons les informations adéquates en temps réel au service de police approprié.

> **« Il faut être aussi flexible que la criminalité, et c'est un réel défi pour la police de demain. La curiosité, l'inventivité et la créativité font partie de notre ADN. J'apprends tous les jours de nouvelles choses. »**
>
> — Membre de la Direction des unités spéciales

Direction générale de la police judiciaire fédérale (DGJ)

Nous avons deux missions principales à la Direction générale de la police judiciaire fédérale.

- La détection et la lutte contre certains **phénomènes criminels complexes** grâce aux données, à la technologie et au code. Nous enquêtons sur la criminalité organisée, le terrorisme, la cybercriminalité, la fraude financière et économique, la corruption, la criminalité violente grave.
- **L'appui hautement spécialisé** à nos partenaires de la Police Intégrée et à nos partenaires institutionnels nationaux et internationaux.

Nous prenons en charge les enquêtes qui, par leur complexité ou leur dimension supralocale, ne relèvent plus de la compétence de la Police Locale. Nous sommes répartis en **14 directions judiciaires déconcentrées** (PJF) et en **4 directions centrales à Bruxelles** avec chacune des expertises spécifiques. Nous sommes plus de 4.000 collaborateurs qui partageons des valeurs communes comme la loyauté, l'intégrité, le respect et l'esprit d'équipe. Nous sommes très fiers de contribuer à la sécurité de la population et de préserver notre État de droit.

Nous déterminons la stratégie et les méthodes d'investigation afin d'atteindre les objectifs qui nous sont fixés par nos ministres de l'Intérieur et de la Justice. Les 5 piliers de la Police Judiciaire Fédérale sont les suivants : l'enquête spécialisée, les techniques et technologies, le renseignement, la coordination et la stratégie. Nous collectons du Big Data par le biais de **solutions high-tech** et d'opérations tactiques. Nous transformons ensuite ces données en éléments de preuve.

Directions judiciaires déconcentrées (PJF)

Nous sommes implantés dans chaque arrondissement judiciaire. Nos enquêteurs sont formés à des méthodes spécifiques au monde judiciaire : ils s'attaquent à la criminalité organisée sous toutes ses formes en utilisant **des techniques de pointe et les nouvelles technologies**. Nos missions d'appui consistent notamment à utiliser les laboratoires de police technique et scientifique, à soutenir les analystes stratégiques ou opérationnels et à aider les experts en cybercriminalité.

Direction de la police technique et scientifique (DJT)

Nous gérons les matières forensiques afin d'examiner les traces et les indices récoltés sur **une scène de crime**. Nous sommes à la pointe des différentes méthodes d'analyse :

- **Matérielle :** audio, vidéo, traces de sang, empreintes digitales, faux documents, identification de personnes décédées, etc.
- **Immatérielle :** analyses scientifiques et comportementales, détecteur de mensonges (polygraphie), réalisation de portraits-robots, etc.

Direction des unités spéciales (DSU)

Nous intervenons lorsque des techniques particulières et des moyens spécifiques sont nécessaires pour résoudre une enquête. En plus des unités à Bruxelles, il existe quatre unités POSA (Protection, Observation, Support et Arrestation) à Gand, Charleroi, Anvers et Liège. Ces équipes interviennent dans le cadre de missions très spécialisées qui requièrent une formation exigeante et des compétences spécifiques. Nous réalisons par exemple des **missions d'infiltration** ou fournissons **des équipes spécialisées** en cas de prise d'otage.

Concrètement, nous effectuons les opérations suivantes :

- **Intervention :** prises d'otages, arrestations spéciales, enquêtes, etc.
- **Observation :** mises sur écoute, surveillance policière, etc.
- **Soutien tactique :** interception de télécommunications, infiltrations *under cover*, etc.

Direction de la lutte contre la criminalité grave et organisée (DJSOC)

Nous agissons majoritairement sur trois volets :

- Nous menons **des enquêtes autonomes** dans le domaine de la cybercriminalité complexe, de la corruption, des délits financiers graves et des affaires militaires.
- Nous ciblons les phénomènes criminels prioritaires déterminés par les pouvoirs publics comme **la traite et le trafic d'êtres humains**.
- Nous fournissons un appui à la Police Intégrée dans des matières diverses dont **la pédopornographie en ligne** et le démantèlement des lieux de production de drogues.

Direction des opérations judiciaires (DJO)

La DJO organise, avec la DSU, la mise à disposition d'équipes pour des missions d'observation et d'infiltration. Nous offrons également notre aide pour des enquêtes. Il est question ici de recherche **de personnes disparues**, de protection de témoins, de réalisation et de diffusion d'avis de recherche. Enfin, nous gérons le seul service d'enquête à intervenir en fin de cycle de droit pénal et dont la mission consiste à la localisation et l'arrestation **de condamnés en fuite**. Nous coordonnons ces appuis au niveau national 24/7.

Direction générale de la police administrative (DGA)

Nous sommes responsables des missions spécialisées et supralocales de la police administrative. Autrement dit, nous apportons notre aide aux autorités policières et à d'autres services de la Police Intégrée.

Police de la Navigation (SPN)

Vous pouvez non seulement nous croiser sur l'eau, mais également aux abords de celle-ci. Nous sommes en charge de la plupart des activités liées à un port ou à l'eau. Nous accordons une attention particulière aux phénomènes tels que **l'immigration illégale, la drogue et la pollution**.

Police Aéronautique (LPA)

La Police Aéronautique est présente dans les six aéroports de l'Espace Schengen en Belgique. Les tâches sont bien réparties et chaque équipe a sa propre spécialisation : contrôle des frontières, patrouilles, interventions, prise en charge des victimes… Il se passe toujours quelque chose sur ce **lieu de travail international**.

« L'ambiance est unique au sein de la Police Aéronautique. Il s'agit aussi d'un environnement de travail spécial et international. Tout le monde n'y est pas tous les jours. Nous aidons les voyageurs de différentes manières, parfois simplement en leur indiquant le chemin. C'est très gratifiant. »

— Kevin, inspecteur de la Police Aéronautique

Police des Chemins de Fer (SPC)

Nous luttons contre l'insécurité dans les trains, sur les voies de chemin de fer et les quais dans les gares ou aux arrêts. Patrouiller, exécuter des contrôles aux frontières et intervenir en cas de violence, d'agression et de dégradation : nos tâches et l'environnement de travail sont très variés.

Police Fédérale de la Route (DAH)

Une circulation fluide et sûre sur les autoroutes et les voies assimilées, voici notre objectif. Le champ d'action est large. Nous œuvrons tous les jours pour réduire le nombre de victimes de la route.

Direction de la sécurisation (DAB)

Nous mettons ici logiquement l'accent sur la sécurisation. Nous patrouillons par exemple pour garantir la sécurité à un emplacement particulier. Il peut s'agir de sites nucléaires, d'ambassades ou d'institutions européennes, mais aussi des cours et tribunaux.

Direction de la protection (DAP)

Nos priorités sont la protection de personnalités potentiellement menacées (les VIP, la famille royale et le Commandant suprême des forces alliées en Europe (SACEUR)), les transports de valeurs et le transfert de détenus dangereux.

Direction de l'appui canin (DACH)

À la Direction de l'appui canin, votre chien est votre partenaire fixe. Avec lui, vous aidez les services internes, comme la Police de la Navigation ou la Police Aéronautique. Les chiens de nos différents services sont les stars de notre direction !

Direction de la sécurité publique (DAS)

Nous appuyons les autres services de la Police Intégrée en vue de maintenir l'ordre public. Nos moyens sont très variés, allant **des arroseuses** aux caméras pour la gestion de foules, en passant par les différents obstacles de police. Vous connaissez probablement la cavalerie située à Rebecq en Province du Brabant Wallon. Elle fait aussi partie de notre direction.

Direction de l'appui aérien (DAFA)

Suivre les suspects, aider les équipes au sol ou les unités spéciales et rechercher les personnes disparues. Tous ces éléments font partie des missions que nous réalisons avec nos hélicoptères et nos drones.

Direction des opérations de police administrative (DAO)

Nous sommes le premier point de contact en cas d'incident ayant un impact sur **l'ordre public** et sur la sécurité du territoire belge. À cet égard, nous gérons le renforcement du personnel et des moyens. Nous répondons ainsi aux demandes d'appui des autres services de la Police Intégrée.

Direction générale de la gestion des ressources et de l'information (DGR)

Cette direction générale fonctionne au cœur de la Police Intégrée. Nous **soutenons** nos collègues sur le terrain et dans les bureaux à différents niveaux, des finances à la logistique (véhicules, armes, uniformes, bâtiments…). Nous prenons aussi en charge les tâches IT. Nous développons des applications de haute technologie spécifiques pour assurer notre travail de police.

Enfin, **le service Recrutement et Sélection** fait partie de DGR. Nous recrutons et sélectionnons des candidats avec des diplômes variés, pour un large éventail de fonctions en uniforme et en civil : des inspecteurs et des commissaires aux comptables et IT en passant par les ingénieurs. Nous nous occupons à la fois des candidats externes et des collaborateurs internes qui recherchent un nouveau défi. Nous évaluons et analysons les différents profils de manière objective et sans préjugé. Nous recrutons ainsi le candidat le plus adéquat pour chaque fonction, indépendamment de l'âge ou du milieu. **Nous accueillons tous les ans pas moins de 3000 nouveaux collègues**.

Envie d'en savoir plus à propos de la Police Fédérale ? Rendez-vous sur notre site Web ou suivez-nous sur les réseaux sociaux.

- policefederale.be
- @BelgianFederalPolice
- @policefederale
- @belgianfederalpolice
- Police belge
- Belgian Federal Police

« Je n’aurais jamais cru découvrir autant de personnes différentes et surtout des services aussi polyvalents à la police. **C’est un peu comme le voyage de votre vie et la destination n’est presque jamais la même**. Vous pouvez travailler sur de grands événements et festivals ou encore simplement aider et écouter des personnes. Votre avenir peut se poursuivre dans le Corps d’intervention. **Vous y trouverez une mosaïque de personnalités**. »

- Raymond, inspecteur du Corps d’intervention de Bruxelles

Curieuse et passionnée : **l'enquêtrice Ségolène** apprécie de pouvoir prendre des initiatives

La Police Judiciaire Fédérale utilise des techniques innovantes pour résoudre des enquêtes complexes qui nécessitent une approche spécialisée. Ségolène a su très tôt que c'était son truc. Pourquoi ? Elle vous l'explique elle-même !

Mon savoir-être et mon ouverture d'esprit sont de vrais atouts

J'ai toujours été intéressée par le monde judiciaire, je le trouve particulièrement stimulant. Par nature, je suis curieuse, instinctive, débrouillarde ... un peu touche à tout ! Je prends des initiatives et j'adore travailler pour répondre aux questions soulevées par une enquête.

À 17 ans, à la fin de mes humanités, j'avais déjà très envie d'intégrer la police pour être inspecteur. Néanmoins comme j'étais aussi tentée par des études dans **le domaine social**, j'ai d'abord fait un cycle court à l'université en socioanthropologie. Au cours de mes études, je suis partie en ERASMUS en Espagne. Je constate que la connaissance des langues étrangères et l'expérience de vie dans un autre pays sont des atouts dans mon travail **d'enquêteur**. Victimes, suspects, collègues étrangers ... je suis amenée à communiquer avec des personnes qui ne sont pas francophones et je pense que cette expérience de vie m'a rendue plus bienveillante dans mes relations et plus agile dans ma réflexion.

Ma première enquête ? Mon entretien de sélection !

Immédiatement après mes études, j'ai intégré l'école de police avec comme objectif très clair d'entrer à **la Police Judiciaire Fédérale**. Je n'ai pas souhaité intégrer un service d'intervention au début de ma carrière pour "faire mes armes" comme le font une majorité de mes collègues. Lorsque j'étais en formation pour être inspecteur, j'ai fait ma demande par le système de mobilité classique pour une place dans une direction déconcentrée de la Police Judiciaire Fédérale (PJF).

J'ai passé un entretien de sélection devant le directeur judiciaire et d'autres membres du personnel. Je m'y étais préparée en allant à la pêche aux informations, pour démontrer ma connaissance de ce métier d'enquêteur qui me motivait et aussi pour les persuader de ma motivation. C'était ma première « enquête » en fait et elle a abouti puisque j'ai été acceptée !

Entraide et esprit d'équipe

Depuis plus d'un an je suis enquêtrice au sein de la division « Criminalité contre les biens ». Très bientôt, je vais rejoindre une nouvelle affectation au sein de la même division, mais sur un autre site ; je suis enthousiaste à l'idée de pouvoir mettre en pratique **les compétences que j'ai acquises** avec ma première équipe et en apprendre de nouvelles ! Je mène mes enquêtes en autonomie, mais quand j'ai un doute ou une question, les collègues plus expérimentés sont toujours là pour moi. Nous fonctionnons en petites équipes, je connais les dossiers de mes collègues et inversement. Notre hiérarchie est facilement accessible, tout le monde se connaît et s'entraide.

Faire partie d'un grand « tout »

Nous avons de la chance car de nombreuses **formations** nous sont proposées. Elles nous permettent de rester au top niveau dans nos spécialités ou d'ajouter de nouvelles cordes à notre arc, pour avancer dans notre carrière ou pour nous concentrer sur notre **développement personnel**.

La Police Intégrée est grande, elle ouvre de nombreuses perspectives d'évolution de carrière et de mobilité géographique. J'ai l'impression de faire partie d'un grand « tout ». Alors je ne sais pas où je serai dans 10 ans car la technologie et le métier évoluent très vite, mais je me souhaite d'être toujours au sein de la Police Judiciaire Fédérale !

AUJOURD'HUI
une équipe soudée

DEMAIN
d'excellents résultats

4. La Police Locale

La Police Locale

La Police Locale comprend toutes les zones de police en Belgique. Ces zones œuvrent tous les jours pour assurer **sept fonctionnalités de base** : le travail de quartier, l'accueil, l'assistance aux victimes, l'intervention, la recherche locale, la gestion négociée de l'espace public et la circulation. Ces missions se superposent régulièrement. Un agent de quartier peut par exemple intervenir en cas d'infraction routière pour s'occuper des premières prises en charge des victimes. Un emploi à la Police Locale est donc très varié.

Intervention

Des patrouilles tournent sept jours sur sept dans une zone locale. En plus des missions de prévention, l'équipe d'intervention s'occupe également des appels urgents. Les patrouilles sont en voiture, à pied, à vélo ou parfois même en Segway. Elles sont donc toujours à proximité et **facilement accessibles**.

Circulation

La viabilité et la sécurité routière sont extrêmement importantes pour la police. Nous mettons principalement l'accent sur les excès de vitesse, l'usage d'alcool et de drogues, les appels ou les SMS en conduisant et **la sécurité des usagers faibles de la route**. En plus des contrôles quotidiens, nous organisons régulièrement des actions à plus grande échelle.

Recherche locale

D'un décès suspect à un délit à caractère sexuel en passant par un vol avec violence… , la recherche locale mène **des enquêtes plus spécialisées** qui prennent plus de temps et pour lesquelles des méthodes particulières sont nécessaires afin de révéler les phénomènes de criminalité complexes et locaux. Nous collaborons parfois avec d'autres services de recherche, si la recherche dépasse les limites du territoire local ; par exemple en cas de disparition.

« À la police de la circulation, nous effectuons surtout des contrôles et travaillons sur la prévention, par exemple pour la conduite sous influence. Tous les jours sont différents et c'est ce qui me motive énormément. »

— José, inspecteur principal de la zone de police de SECOVA

Gestion négociée de l’espace public

Nous garantissons un **déroulement en toute sécurité des événements** et intervenons en cas de perturbations de l’ordre public, comme des manifestations. Différentes zones de police collaborent parfois pour la sécurisation d’événements, comme des festivals ou des compétitions sportives.

Travail de quartier

La police est toujours au service de la société et le travail de quartier remplit très bien cette fonction. Nous essayons d’entretenir **de bons contacts** avec les habitants du quartier et analysons avec eux comment résoudre les problèmes (de sécurité et de vivre ensemble). Les inspecteurs de quartier sont les « yeux et les oreilles » de la zone de police et ils représentent le premier point de contact pour les habitants.

Accueil

Le personnel d’accueil est également **très proche de la population**. Les habitants peuvent les contacter au guichet, par téléphone ou en ligne pour demander des informations supplémentaires, pour faire des déclarations ou pour porter plainte. Le service d’accueil aide les citoyens de manière adéquate et les renvoie vers le service approprié.

Aide aux victimes

Chaque policier s’occupe de **la première prise en charge des victimes** et leur apporte un soutien émotionnel, par exemple en cas d’accident ou de décès. De plus, chaque zone dispose de collaborateurs spécialisés, comme des travailleurs sociaux, disponibles 24h/7j. Nous offrons ainsi une assistance professionnelle, à la fois sur les plans psychologique et juridique.

« L’empathie est essentielle dans notre travail. En tant que fonctionnaire de police, vous êtes confronté à beaucoup de sujets sensibles. »

— Julie, inspectrice principale au service local de recherche

Jeune et **commissaire** : **Tim** a réalisé son rêve d'enfant

Si vous travaillez à la Police Locale, vous devez être très polyvalent. Et le commissaire Tim en est un bel exemple. Tim est un jeune commissaire (seulement 34 ans), mais il est clairement un leader naturel. Laissons la parole à Tim !

S'assurer que tous les services collaborent efficacement

En tant que commissaire, je coordonne tout le travail opérationnel de la zone de police à travers les services, comme l'intervention, le travail de quartier, la circulation et la recherche. Je fais en sorte que ces services puissent collaborer efficacement. Je suis aussi chargé de la gestion d'événements et je m'occupe de tout ce qui est lié à la planification d'urgence.

Mes tâches à la Police Locale sont très variées. En plus des réunions habituelles, je suis aussi souvent actif sur le terrain. Un jour, je participe aux discussions à propos de l'achat de nouveaux véhicules et je contribue à l'élaboration de la stratégie de collaboration avec une autre zone de police. Le jour suivant, je suis chargé de la coordination d'une action de contrôle à grande échelle. J'ai aussi l'occasion de partager mes connaissances en tant que formateur à l'école de police, à la fois avec les candidats au poste d'inspecteur et avec les inspecteurs principaux. Je prends des décisions stratégiques mais je participe également aux activités opérationnelles sur le terrain. Tous ces éléments rendent mon travail très stimulant et dynamique.

Des collaborateurs heureux obtiennent de meilleurs résultats

L'équipe est très importante au sein de notre zone de police. Au sein de la direction du corps de police, nous visons **une politique ouverte** au sein de laquelle tout le monde peut évoluer. Nous stimulons l'autonomie et créons des opportunités pour nos collaborateurs. Ceci se traduit par des collègues motivés qui atteignent d'excellents résultats en termes de prestation de services. Des collaborateurs heureux obtiennent tout simplement de meilleurs résultats.

Ma mission principale ? Inspirer les collaborateurs

Un commissaire doit inspirer les collaborateurs et donner de **la confiance**. Ce dernier point est toujours crucial quand vous travaillez avec des personnes et c'est aussi l'aspect le plus stimulant de mon travail. Libérer du temps pour discuter avec mes collaborateurs et les écouter est indispensable. Un bon commissaire est bien évidemment une personne intègre : il faut toujours être bon et juste, même quand tout le monde a le dos tourné.

J'ai suivi un parcours intéressant

Le chemin le plus connu pour devenir commissaire est d'évoluer après quelques années de service, en passant d'inspecteur à inspecteur principal pour enfin devenir commissaire. Ce processus vous prend facilement six ans. Vous pouvez également être recruté de manière externe si vous avez un diplôme de master. Vous devez alors suivre **une formation rémunérée de deux ans**. Et enfin, vous pouvez choisir la voie intermédiaire comme moi. J'ai commencé en tant qu'inspecteur et j'ai rapidement pu devenir commissaire grâce à mon diplôme de master.

J'ai travaillé en tant qu'inspecteur dans le service d'intervention et de recherche. Et j'en récolte encore les fruits au quotidien. J'ai donc suivi un parcours très intéressant au sein de la police.

C'est le meilleur travail du monde

Mon travail est le plus fantastique du monde. Lorsque j'étais enfant, je regardais déjà avec **beaucoup d'admiration** les policiers qui nous aidaient à traverser à la sortie de l'école. Je trouve ça fantastique d'aider les gens et d'être proche de la population. Cette fonction me permet de faire la différence. Non seulement pour les citoyens, mais aussi pour les collègues. Nous devons propager ensemble une image positive de la police et du travail de police.

Évoluer au sein de la police : de quoi est fait l'avenir ?

Tim a déjà parcouru un bon bout de chemin à la police, mais ses ambitions ne se limitent pas à son grade de commissaire. Après sept ans dans ce rôle, il peut espérer recevoir une promotion en interne et devenir commissaire divisionnaire. Pour y parvenir, il doit réussir un examen d'admission et une épreuve de connaissances dont l'objectif est notamment de tester ses compétences de gestion. S'il les réussit, il doit alors suivre une formation pour devenir commissaire divisionnaire.

5. Conditions d’admission

Conditions d’admission

Envie d’occuper une fonction stimulante au sein de la police ? Nous sommes une organisation diversifiée avec tous types de profils. Indépendamment de votre milieu ou de votre expérience, nous vous donnons **une chance d’évoluer** et de relever de nouveaux défis.

La passion et la motivation intrinsèque sont incontournables à cet égard. Afin de placer la personne adéquate au bon endroit dans une organisation de 53.000 collaborateurs, chaque offre d’emploi est associée à un processus de screening et de sélection approfondi.

Découvrez notre check-list ci-dessous et n’hésitez pas à prendre des notes !

Pour un emploi au sein du cadre opérationnel, vous devez :

- avoir la nationalité belge.
- être disposé(e) à passer toutes les épreuves de sélection.
- être âgé(e) d’au moins 18 ans au début de la formation. Vous avez 17 ans ? Dans ce cas, vous pouvez postuler.
- avoir le diplôme requis au début de la formation. Vous pouvez participer à la procédure de sélection durant votre dernière année d’études. Les exigences en matière de diplôme sont différentes pour chaque fonction.
- avoir les aptitudes physiques requises pour votre fonction spécifique.
- jouir des droits civils et politiques.
- être en possession d’un permis de conduire B (manuel ou automatique) au début de votre formation.
- en aucun cas être soumis(e) à une interdiction légale de port d’armes. Il est également interdit d’utiliser une arme d’une quelconque manière en dehors du travail.
- vous engager à porter l’uniforme, qui représente une garantie de reconnaissance et de neutralité. L’uniforme ne se mélange pas avec les habits privés.

6. Les épreuves de sélection

La procédure de sélection : 3 phases

Le travail d'équipe est essentiel au sein de la police. Vous devez pouvoir compter sur tous vos collègues pour garantir la sécurité aujourd'hui et demain et aider le citoyen du mieux que vous pouvez. Pour cette raison, nous testons chaque candidat de manière approfondie, quelle que soit la fonction pour laquelle vous postulez. Si vous choisissez une fonction au sein du cadre opérationnel, vous devez passer trois phases et réussir toutes les épreuves.

Vous pouvez compter sur nous pour **évaluer toutes les épreuves de manière objective**. Nous attendons de vous beaucoup d'engagement et vous demandons de faire preuve d'une transparence absolue.

1 PHASE 1 : sélection générique - épreuves d'aptitudes

Vous postulez pour une fonction au sein du cadre opérationnel ? Dans ce cas, nous vous invitons à participer à la sélection générique. Nous vous testons avec différentes épreuves afin de déterminer si vous êtes fait(e) pour travailler à la police. La première phase se déroule pendant plusieurs jours distincts, sur une période d'environ 18 semaines.

1. Épreuve d'aptitudes cognitives

Vous démontrez d'abord vos compétences de raisonnement. Nous évaluons vos aptitudes de raisonnement logique et analysons votre niveau de traitement de l'information verbale et de gestion des chiffres. Nous évaluons enfin aussi vos connaissances linguistiques.

2. Épreuve sportive

Dans le cadre opérationnel de la police, vous agissez souvent sur le terrain. Une bonne condition physique est dès lors indispensable. Vous trouverez toutes les informations utiles ainsi qu'un programme d'entraînement sur **jobpol.be**.

3. Épreuve de personnalité

Nous établissons par cadre quelques compétences dont vous devez disposer obligatoirement pour pouvoir faire votre travail correctement. Il peut s'agir par exemple de l'intégrité, de l'empathie et de la résistance au stress.

Cette épreuve se déroule en deux temps :

- différents questionnaires et tests de personnalité à compléter en ligne
- un entretien semi-structuré

Lors de l'entretien, nous utilisons la méthode STAR : nous examinons votre comportement et des situations spécifiques de votre passé (récent) et analysons dans quelle mesure ces éléments sont susceptibles d'avoir une influence sur votre manière d'agir dans le futur. Nous savons ainsi si vous êtes **suffisamment stable émotionnellement** et si vous affichez la motivation (intrinsèque) et l'état d'esprit adéquats pour postuler chez nous.

4. Épreuve médicale

Cette épreuve se déroule en principe à la fin de la sélection générique. L'objectif est de vérifier si le candidat satisfait aux exigences médicales requises pour exercer sa fonction à la Police. **Un questionnaire médical** complété par le médecin traitant devra être fourni avant l'examen médical.

L'examen d'aptitude médicale est un examen médical standard, identique pour tous les candidats. Certains examens cliniques, paramédicaux ou techniques complémentaires sont éventuellement possibles si la santé du candidat l'exige. Le cas échéant, le candidat devra également fournir des rapports d'examens médicaux anciens ou récents et faire état des traitements prescrits par des spécialistes et/ou dentistes.

Commission de délibération

Les évaluateurs du service Recrutement et Sélection évaluent chaque candidat sur la base de critères spécifiques et objectifs et donnent des conseils à la commission de délibération. Cette commission décide si vous avez oui ou non **les compétences génériques nécessaires**.

Commission de moralité

Nous attendons de nos collègues qu'ils mettent tous les jours en pratique nos valeurs et nos normes. À la police, **une conduite irréprochable** est donc de mise. De ce fait, la zone de police de votre quartier mène aussi une enquête de moralité en parallèle avec la sélection générique afin de vérifier qu'il n'y ait aucun élément compromettant à votre sujet.

La commission de moralité peut écarter votre candidature si vous n'êtes pas conforme à notre **code de déontologie**, même si vous avez réussi toutes les autres épreuves. Il est aussi possible que vous ne soyez pas affecté(e) dans une région en particulier.

Vous postulez pour devenir inspecteur principal ou commissaire ?

Une épreuve supplémentaire est alors nécessaire. Les inspecteurs principaux avec spécialisation particulière réalisent une épreuve de connaissance professionnelle relative à leur spécialisation et les futurs commissaires rédigent un commentaire de texte. Vous pouvez devenir **commissaire** soit via une promotion interne soit via un recrutement externe. Il est possible de devenir **inspecteur principal** en passant uniquement par la mobilité interne. Enfin, les futurs inspecteurs avec spécialisation particulière nécessitent un diplôme dans un domaine spécifique et doivent postuler par voie externe.

2 PHASE 2 : Réserve de recrutement

Si vous avez réussi la sélection générique, vous intégrez la réserve de recrutement. En septembre 2021, nous avons modifié notre procédure de sélection. Vous pouvez à présent postuler pour une fonction spécifique au sein d'une zone de police locale ou d'un service fédéral de votre choix lorsque des emplois y sont proposés. Vous devez ensuite passer devant une commission de sélection, ce qui représente une étape incontournable du processus de candidature.

3 PHASE 3 : Sélection par la zone ou le service de police

La zone de police ou le service fédéral pour lequel vous avez postulé organise une commission de sélection interne. Si vous êtes accepté(e) par la Police Locale ou la Police Fédérale, vous pouvez commencer votre formation. Si vous la réussissez, vous pouvez commencer à travailler dans le service que vous aviez choisi.

Astuces pour vous préparer à la sélection générique

- Faites le test ! Notre site **jobpol.be** est votre meilleur allié pour vous préparer. Vous pouvez notamment y trouver des exemples de tests pour l'épreuve d'aptitudes cognitives et le test de jugement situationnel. Vous voulez essayer les tests linguistiques ou améliorer vos compétences de raisonnement numérique ? Les tests en ligne du Forem et d'Actiris et travaillerpour.be sont également de bons exercices.
- Entretenez votre condition physique. **Commencez à vous entraîner suffisamment à l'avance** pour l'épreuve sportive et progressez petit à petit. Nous vous aidons volontiers avec un planning d'entraînement de quatre semaines. Vous pouvez le télécharger dans les « documents utiles » sur notre site Web.
- Vous pouvez compléter le questionnaire biographique et les tests de personnalité à la maison. Ce sont de bons éléments pour guider l'entretien semi-structuré, car nous allons vous demander d'expliquer des situations concrètes que vous avez vécues. **Lisez les instructions attentivement** et assurez-vous de ne pas être dérangé(e) lorsque vous complétez le questionnaire et les tests.
- **Connaissez-vous vous-même**. Lors de l'entretien semi-structuré, il est préférable de ne pas répondre de manière trop vague, nous aimerions entendre des réponses concrètes et claires. Pensez par exemple à des situations caractéristiques de votre personne et de votre vécu et pourquoi vous voulez travailler à la police. Une bonne préparation permet **de réduire le stress**.
- Soyez toujours honnête et sincère.
- Vous devez savoir pourquoi vous postulez. Prenez connaissance à l'avance du profil de compétence et **cherchez plus d'informations** sur la police et le service spécifique où vous voulez travailler.
- Nous organisons régulièrement **des journées d'information**. N'hésitez pas à nous rendre visite !
- Prenez un rendez-vous avec **un point de contact recrutement** fédéral ou local ou via notre site jobpol.be afin de vous préparer de manière optimale. Vous connaissez quelqu'un qui travaille à la police ? N'hésitez pas à parler de vos ambitions et demandez des conseils.

Du local au fédéral, d'inspecteur à commissaire divisionnaire … c'est possible !

À la police, vous avez un job pour la vie. Votre talent est un atout pour notre organisation et vous pouvez saisir des opportunités de développer une carrière intéressante. L'inspecteur principal Jan et la commissaire divisionnaire Mariska peuvent en témoigner : ils ont suivi un parcours très varié au sein de la police. Découvrez leur histoire ici.

Jan, inspecteur principal avec spécialisation particulière à la PJF Bruxelles

« Ici, vous pouvez miser sur votre carrière »

L'inspecteur principal Jan a commencé sa carrière de policier en 2012 en tant qu'inspecteur à la Police Locale et il a fait le grand saut vers la Police Fédérale deux ans plus tard. « J'ai rejoint l'équipe FINTERRO de la Police Judiciaire Fédérale à Bruxelles », explique Jan. « Je m'occupais de **la lutte contre le financement du terrorisme**. Ma formation en économie d'entreprise s'est avérée très utile pour cette fonction ! »

« En 2016, j'ai reçu l'opportunité de suivre une formation d'inspecteur principal avec spécialisation particulière EcoFin. Je l'ai réussie et j'ai continué à développer ma carrière au sein de la PJF à Bruxelles. Depuis 2020, je travaille dans l'équipe MOP — Means of Payments. Notre équipe traite tout ce qui se rapporte à **la fraude avec les moyens de paiement**. Il s'agit par exemple de fraude informatique, de phishing, de fraude à la carte de crédit… Je mène des informations et des instructions judiciaires dans ce domaine. Et je suis moi-même devenu chef d'équipe il y a quelques mois. »

Jan est très fier de ce qu'il a déjà accompli, mais il reste ambitieux. « En 7 ans, j'ai trouvé un emploi qui correspond parfaitement à mes intérêts personnels. À la police, vous pouvez miser sur votre carrière et c'est exactement ce que je vais continuer de faire. J'aimerais **encore plus me spécialiser** au sein de la PJF de Bruxelles et accumuler plus d'expérience au sein du domaine judiciaire. » explique Jan.

Mariska, cheffe de corps de la zone de police de Berlare/Zele

« Votre carrière à la police suit vos intérêts et vos ambitions »

Mariska travaille depuis 2001 à la police, elle a commencé juste après la réforme des polices. « Après ma formation d'officier, j'ai débuté au service pour la prévention et la protection au travail. Je devais parfois traiter des dossiers pour **la Police de la Navigation** et c'était alors très utile de connaître la différence entre bâbord et tribord. Pour cette raison, j'ai suivi une formation de Yachtman, où j'ai appris les rudiments de la navigation. »

Mariska a commencé à y prendre goût et elle a lancé sa carrière au sein de la Police de la Navigation. « Mais après quelques années, je ressentais le besoin de relever un nouveau défi », explique-t-elle. « Ensuite, **la formation de promotion pour devenir commissaire divisionnaire** est arrivée, et celle-ci a duré deux ans. Je l'ai combinée avec ma fonction de commissaire de l'époque. C'était plutôt éprouvant, mais surtout très intéressant. Je suis aujourd'hui cheffe de corps de la zone de police Berlare/Zele. Pour cette fonction, je m'occupe principalement des personnes. Mes activités ne sont pas uniquement liées aux RH, j'élabore aussi une vision et je trouve qu'il est important d'impliquer chaque membre de mon équipe. »

« Les nombreuses opportunités d'évolution rendent le travail à la police très intéressant. Regardez mon parcours… Votre carrière suit vos intérêts et vos ambitions. Et **il y a des défis pour les capacités de chacun**. Il faut seulement avoir le cran de prendre l'initiative. » conclut Mariska.

7. Formations

Formation rémunérée

Si vous réussissez la procédure de sélection, vous commencez votre formation dans l'une de nos écoles de police dès votre engagement dans une zone de police locale ou un service fédéral. Saviez-vous d'ailleurs que vous êtes déjà payé(e) pendant cette formation ?

La durée varie par fonction :

- **Agent de police :** 6 mois
- **Agent de sécurisation :** 6 mois
- **Inspecteur :** 12 mois + 6 mois de stage probatoire
- **Inspecteur principal avec spécialisation particulière :** 14 mois
- **Commissaire :** 23 mois

Lors de votre formation, vous suivez plusieurs cursus intéressants avec **un équilibre entre les cours théoriques et pratiques** déterminés en fonction du poste que vous avez choisi. Ceux-ci comprennent notamment des cours de gestion de la violence, de self-défense et de sport. En plus de vos connaissances théoriques, il est également important d'entretenir votre condition physique et d'apprendre les différentes techniques et tactiques d'intervention nécessaires, notamment par le biais de simulations. Pendant vos **journées d'alternance**, vous mettez la théorie en pratique.

Dès **la réussite de la formation**, vous intégrerez le corps de police qui vous a engagé, excepté pour les inspecteurs principaux internes et les commissaires pour lesquels un choix devra être fait parmi les emplois disponibles durant la formation.

8. Centres de formation

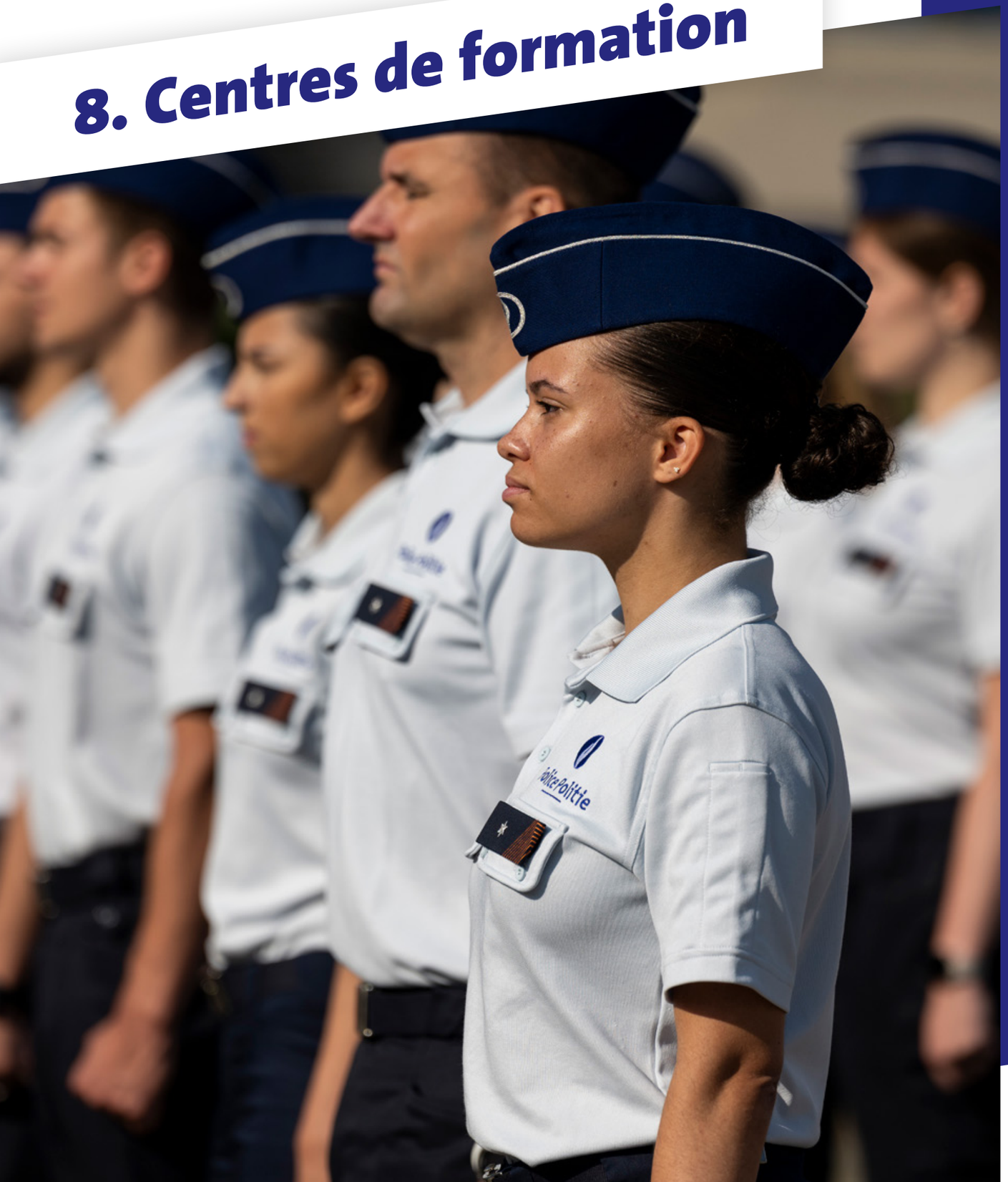

Ecoles de police francophones

Les cours et les formations commencent à des moments différents de l'année.

Ecoles de police par province

Formation pour devenir agent de police

- Bruxelles : Académie Régionale de police de Bruxelles (ARPB)
- Hainaut – Jurbise : Académie Provinciale de Police du Hainaut (APPH)

Formation pour devenir inspecteur

- Bruxelles : Académie Régionale de police de Bruxelles (ARPB)
- Hainaut – Jurbise : Institut Provincial de Formation du Hainaut - Académie Provinciale de Police du Hainaut (APPH)
- Liège – Seraing : l'Institut Provincial de Formation des Agents des Services de Sécurité et d'Urgence - Académie de police de la province de Liège (IPFASSU)
- Namur : Académie de Police de la Province de Namur (APN)

Académie nationale de police (ANPA)

Formation pour devenir agent de sécurisation

- Hainaut : École fédérale de Jumet
- Liège : École fédérale de Vottem

Formation pour devenir inspecteur principal avec spécialisation particulière et commissaire

- Campus de Bruxelles (ANPA)

9. FAQ

Vous avez des questions ?

Lisez ci-dessous les questions les plus fréquemment posées qui sont classées chronologiquement par section de cette brochure.

Conditions d'admission

Je veux postuler, mais je n'ai pas encore de permis de conduire. Que dois-je faire ?

Vous n'avez pas besoin de permis de conduire pour les épreuves de sélection. Mais dès le début de votre formation, un permis de conduire est indispensable.

J'ai des tatouages, est-ce qu'il s'agit d'un obstacle ?

Les tatouages au niveau du cou, du visage et des mains mènent à l'inaptitude. Pour les autres tatouages, la décision est à l'appréciation du médecin. Ils mèneront certainement à l'inaptitude lorsqu'ils présentent un caractère raciste ou discriminatoire.

Y a-t-il une limite d'âge pour postuler à la police ?

Pour postuler à une fonction opérationnelle à la police, vous devez avoir au moins 17 ans au moment de la candidature. Lorsque vous commencez la formation, vous devez avoir au moins 18 ans.

Vous rêvez d'un changement de carrière ? Ne laissez pas l'âge vous arrêter. Les candidats avec plus d'expérience sont aussi les bienvenus !

La procédure de sélection

Où retrouver les critères de sélection ?

Nous reprenons les critères de sélection dans chaque offre d'emploi. Vous pouvez aussi consulter les conditions générales de sélection par fonction sur **jobpol.be.**

Est-ce que je peux me préparer aux différentes épreuves de sélection ?

Bien sûr, nous donnons des astuces pour vous préparer aux épreuves de sélection par fonction sur **jobpol.be**. Vous pouvez retrouver des simulations des épreuves sur ordinateur, un planning de préparation pour l'épreuve sportive et des conseils pour les épreuves psychologiques.

Je n'ai pas réussi l'épreuve sportive. Que faire maintenant ?

À partir de deux mois après votre premier essai, vous pouvez retenter votre chance. Vous avez alors dix mois pour introduire votre demande. Passé ce délai, vous devez à nouveau poser votre candidature.

J'ai raté une autre épreuve que l'épreuve sportive. Que faire maintenant ?

Si vous avez échoué, vous pouvez seulement repasser l'épreuve 8 mois plus tard pour le même grade. Vous devez à nouveau vous inscrire sur **jobpol.be**.

N'hésitez pas à écrire vos notes ci-dessous.

Prises de contact

Vous êtes intéressé(e) ou vous voulez postuler ?

Vous ne pouvez pas postuler de manière spontanée pour les fonctions du cadre opérationnel. Les offres d'emploi sont disponibles une ou plusieurs fois par an. Soyez dès lors attentif au moment où vous pouvez postuler. Nous recrutons toute l'année uniquement pour les grades d'inspecteur et d'inspecteur principal avec spécialisation particulière dans les domaines Ecofin et ICT. Rendez-vous sur **jobpol.be** pour obtenir plus d'informations.

Contact

0800 99 505
recrutement@police.belgium.eu

Points de contact recrutement

jobpol.be : trouvez un point de contact recrutement dans votre région, à la fois pour la Police Fédérale et la Police Locale.

Réseaux sociaux

@JobpolBE
@jobpol_be
@Police belge
Jobpol_official

Vous êtes curieux(se) ?

Jetez rapidement un coup d'œil sur notre site **jobpol.be** !

Lancez votre carrière et travaillez à la police

Vous êtes à la recherche d'un job varié avec des évolutions de carrière prometteuses et vous offrant la chance d'œuvrer pour une société bien meilleure ?

Plus un geste et postulez à la police ! La Police Fédérale et la Police Locale offrent chacune d'énormes possibilités d'embauche. Vous trouverez les réponses à toutes vos questions dans cette brochure !

Découvrez vite toutes nos **fonctions opérationnelles** et **les différents services** au sein de la Police Intégrée.

Nos fonctions au sein du cadre opérationnel

- Agent de police
- Agent de sécurisation
- Inspecteur
- Inspecteur principal
- Inspecteur principal avec spécialisation particulière
- Commissaire
- Commissaire divisionnaire

Intéressé(e) ?

Jetez un œil à notre brochure ou à notre site web **jobpol.be**.

jobpol.be
la **police** engage